



Mon Ordre et moi

Flash actu

N ° 54 - Mardi 27 Octobre 2015

Décès de Madame Muriel BAKKOUCH

Solidarité de la profession avec la famille et les proches de la victime

Muriel Bakkouch, a perdu la vie mercredi 21 octobre, dans l'exercice de sa profession de kinésithérapeute.

Lors d'une visite à domicile, à 7 heures, elle a été abattue par le patient qu'elle venait traiter.

Muriel Bakkouch était kinésithérapeute depuis 1982 et exerçait en libéral à Cucuron, un village du Vaucluse de 1800 habitants, où tout le monde la connaissait.

Le patient qui l'a abattue, et a mis ensuite fin à ses jours, était quelqu'un qu'elle suivait de longue date. Elle avait d'ailleurs traité l'épouse de celui-ci jusqu'à ses derniers instants, quelques semaines avant le drame. Elle n'avait pas noté de signes alarmants quant à son comportement.

Quand une de nos consœurs est la victime d'un de ses patients, c'est toute une profession qui est atteinte. Je tiens à souligner ici l'engagement qui est celui des kinésithérapeutes auprès de leurs patients, quotidiennement, souvent tard le soir et tôt le matin, à domicile, puis au sein de leur cabinet.

La relation singulière, intime, que nous avons avec nos patients, par le soin même qui fait que nous les touchons, nous rend particulièrement proches d'eux.

Pour nos patients chroniques, handicapés, âgés, qui nous voient plusieurs fois par semaine, nous sommes souvent une partie de leur vie, le lien vers l'extérieur, l'espoir d'une amélioration. Garants de leur autonomie, de leur confort, de leur qualité de vie, parfois de leur survie, nous participons à leur quotidien. Au fil des années, nous sommes les témoins des événements marquants de leur vie, naissances, mariages, examens, succès et échecs, et surtout deuils. Nous les accompagnons de notre mieux, attentifs et discrets, guidés par l'empathie, dans les moments de joie, mais aussi dans les peines et les douleurs, les acceptations et les renoncements.

La déontologie est le fil conducteur qui nous permet de garder la nécessaire distance thérapeutique.

Muriel Bakkouch a connu tout cela. Et à cause de cela, elle a perdu la vie.

Soucieuse de protéger et d'informer nos confrères, il me semble important de lui rendre hommage, à elle, kinésithérapeute anonyme, (sauf pour ses proches et ses patients), dévouée, aimant son travail. Il me semble important de faire connaître ce que vivent mes confrères au quotidien, dans des conditions parfois difficiles, isolés dans des situations de stress, face au désespoir de leurs patients, qui peut parfois se retourner contre eux.

Ce tragique événement nous rappelle que ce genre d'incident exceptionnel peut malheureusement avoir lieu. C'est dans cette logique que l'Ordre avait signé un protocole relatif à la sécurité des établissements de santé, publics et privés, avec les autres ordres de santé et les différents ministères concernés (intérieur, justice, santé) en mai 2011.

Attentif à la sécurité des praticiens, l'Ordre a mis en place un Observatoire de la sécurité des masseurs-kinésithérapeutes qui permet à chacun, par le biais d'[une fiche de signalement](#), de faire connaître à son conseil départemental les violences et incivilités qu'il aurait subies. ([lien vers guide pratique](#)).

Aussi, nous invitons chacun d'entre vous, dès lors qu'il s'estimerait victime d'incivilités voire de violences dans l'exercice de ses fonctions, à ne pas hésiter à se rapprocher de son Conseil départemental qui mettra tout en œuvre pour les guider dans les démarches à entreprendre : [lien vers carte de France avec numéros des CDO](#).

Pascale MATHIEU,

Partager la newsletter sur



Contact : monordre@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Webmaster : Claude ANSQUER

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

